

237534-2026 - Competition

France – Gully cleaning and emptying services – Accord-cadre à bons de commande pour l'entretien courant des ouvrages d'assainissement hydrauliques de diamètre ou hauteur inférieur ou égal à 2 mètres

OJ S 68/2026 08/04/2026

Contract or concession notice – standard regime
Services

1. Buyer

1.1. Buyer

Official name: ESCOTA SOCIETE DES AUTOROUTES ESTEREL, COTE D'AZUR, PROVENCE, ALPES

Email: marches.escota@vinci-autoroutes.com

Legal type of the buyer: Body governed by public law

Activity of the contracting authority: Economic affairs

2. Procedure

2.1. Procedure

Title: Accord-cadre à bons de commande pour l'entretien courant des ouvrages d'assainissement hydrauliques de diamètre ou hauteur inférieur ou égal à 2 mètres

Description: Le présent appel d'offres concerne les actions d'entretien courant des ouvrages d'assainissement hydrauliques (OH) de diamètre ou hauteur inférieur ou égal à 2 mètres, sur l'ensemble du réseau ESCOTA, et notamment, le fauchage, débroussaillage et abattage de végétaux présents aux abords des têtes d'OH, le reprofilage de la tête d'un OH nécessaire au rétablissement du profil en long afin de maintenir l'écoulement naturel et gravitaire, et le curage de l'OH, par les moyens appropriés.

Procedure identifier: e302c8b0-921d-46bf-ae7b-0cb464254d15

Internal identifier: DTE.AF-26.018-2

Type of procedure: Open

The procedure is accelerated: no

2.1.1. Purpose

Main nature of the contract: Services

Main classification (cpv): 90640000 Gully cleaning and emptying services

Additional classification (cpv): 77211500 Tree-maintenance services, 90511300 Litter collection services, 90513900 Sludge disposal services

2.1.2. Place of performance

Anywhere

Additional information: Les travaux se situeront sur le réseau ESCOTA dans les départements cités en section 5.1.2 ci-après.

2.1.4. General information

Additional information: ESCOTA est une société de droit privé, et exerce le métier de concessionnaire autoroutier. Le présent appel d'offres fait l'objet d'une procédure dématérialisée. Les candidats téléchargent gratuitement le DCE via le site

<https://consultations-escota.omnikles.com>. Les candidats doivent s'identifier en indiquant une

adresse courriel électronique (mail) permettant de façon certaine une correspondance pour l'envoi d'éventuels compléments, précisions ou rectifications. Le candidat garde à sa charge la vérification régulière des messages reçus sur son adresse email. La responsabilité d'ESCOTA ne saurait être recherchée si le candidat a donné une adresse erronée, ou s'il n'a pas consulté ses messages. Le dépôt des plis est possible exclusivement au travers de la plateforme en suivant les instructions de cette dernière, et ce, avant la date et l'heure limites de réception fixées en section 5.1.12 ci après. Les candidats procèdent à l'opération de dépôt des plis en suivant les instructions de la plateforme précitée. Chaque transmission fait l'objet d'une date certaine de réception et d'un accusé de réception électronique. Seul cet accusé est la preuve de dépôt du pli. Il convient de le conserver pendant toute la durée de la procédure, jusqu'à l'attribution du marché. Le fuseau horaire de référence est celui de (GMT+01:00 Paris). Il est vivement recommandé aux candidats de ne pas déposer leur pli « en dernière minute » et de s'être assurés, par un test préalable, qu'ils maîtrisent bien le fonctionnement de la plateforme. La durée de l'opération de dépôt dépend directement de la taille des enveloppes de réponse et de la qualité de la connexion internet des candidats. Les candidats devront donc s'organiser afin que leurs plis soient transférés en totalité sur la plateforme avant la date et l'heure limites de dépôt, sinon, les plis seront considérés hors délai. En cas de difficulté, un service de support est mis à disposition des candidats, joignable par téléphone au n° 0825 001 326, de 9H00 à 18H00 sans interruption, du lundi au vendredi (hors jours fériés), ou à l'adresse suivante : support@safetender.com. Les candidats contacteront prioritairement le service support par courrier électronique à l'adresse susmentionnée à des fins de traçabilité (obtention d'un ticket), puis par téléphone dans un second temps. Toute question intervenant dans le cadre de cette procédure devra être posée par le biais de la plateforme. Aucune réponse ne sera apportée en dehors de celle ci. Forme juridique de l'attributaire: Pour chaque lot, l'accord-cadre sera attribué à un opérateur économique unique ou à un groupement d'opérateurs économiques solidaires (avec désignation d'un mandataire commun) ou conjoints (avec désignation d'un mandataire commun solidaire de chacun des membres du groupement pour leurs obligations. En cas de groupement, le mandataire sera obligatoirement désigné dès la candidature. Chaque groupement d'opérateurs économiques doit présenter un dossier unique regroupé en un seul envoi. Il est précisé qu'un opérateur économique ne peut être mandataire de plus d'un groupement pour un même lot, et ne peut signer plus d'une offre pour un lot concerné. Pour éviter de fausser la concurrence, un cotraitant ne pourra pas être retenu dans plusieurs groupements pour un même lot. En outre, de manière générale, un candidat ne pourra signer plus d'une offre pour un même lot. Si plusieurs entités sans personnalité juridique (agences, établissements secondaires, ...) d'un même opérateur économique, se portent candidates à une même consultation, le Maître d'Ouvrage demandera à ces entités que ne soit maintenue que la candidature d'une seule d'entre elles, effectivement habilitée à engager l'opérateur économique. A défaut de désistement(s) volontaire(s) permettant d'atteindre ce résultat dans le délai imparti, le Maître d'Ouvrage procédera au rejet de la candidature de ces entités pour ce seul motif. Les candidats seront avisés ultérieurement de la suite donnée à leur candidature et offre. Les modalités de cautionnement et de garantie sont définies au CCAP. Conformément à l'article R.2161-4 du CCP, le Maître d'Ouvrage peut décider d'examiner les offres avant les candidatures. Dans ce cas, il n'analysera la candidature que du seul attributaire pressenti.

Legal basis:

Directive 2014/24/EU

2.1.5. Terms of procurement

Terms of submission:

Maximum number of lots for which one tenderer can submit tenders: 2

Terms of contract:

Maximum number of lots for which contracts can be awarded to one tenderer: 2

2.1.6. Grounds for exclusion

Sources of grounds for exclusion: Notice

Breaching of obligations set under purely national exclusion grounds:

5. Lot

5.1. Lot: LOT-0001

Title: Accord-cadre à bons de commande pour l'entretien courant des ouvrages d'assainissement hydrauliques de diamètre ou hauteur inférieur ou égal à 2 mètres, sur le District Provence - Côte d'Azur

Description: Le présent appel d'offres concerne les actions de nettoyage et d'entretien des ouvrages de traversée hydraulique (OH) de diamètre ou hauteur inférieur ou égal à 2 m, sur le District Provence - Côte d'Azur, et comprennent notamment: - le fauchage, débroussaillage et abattage de végétaux présents aux abords des têtes d'OH; - le reprofilage de la tête d'un OH nécessaire au rétablissement du profil en long afin de maintenir l'écoulement naturel et gravitaire; - le curage de l'OH, par les moyens appropriés. A titre indicatif, les prestations du lot 1 incluent le nettoyage et l'entretien de 960 ouvrages de traversée hydraulique environ.

Internal identifier: LOT 1

5.1.1. Purpose

Main nature of the contract: Services

Main classification (cpv): 90640000 Gully cleaning and emptying services

Additional classification (cpv): 77211500 Tree-maintenance services, 90511300 Litter collection services, 90513900 Sludge disposal services

Options:

Description of the options: Reconduction de l'accord cadre: Le présent accord-cadre est conclu pour une période initiale de douze (12) mois à compter de sa date de notification. Il peut être reconduit 3 fois pour la même période par tacite reconduction, sans que sa durée totale ne puisse dépasser quarante huit (48) mois. Le présent accord-cadre n'est pas renouvelable. Le Maître d'ouvrage se réserve la possibilité de passer un marché de prestations similaires sur le fondement de l'article R.2122-7 du Code de la commande publique avec le Titulaire du présent marché. Ce marché devra être conclu dans un délai de 3 ans à compter de la notification du présent marché.

5.1.2. Place of performance

Country subdivision (NUTS): Alpes-Maritimes (FRL03)

Country: France

Additional information: Lieux principaux d'exécution: départements des Alpes Maritimes (06), du Var (83) et des Bouches-du-Rhône (13), sur l'autoroute A8, du PR 31.000 au PR 224.009, l'autoroute A57 du PR 22.000 au PR 52.200 et l'autoroute A500.

5.1.2. Place of performance

Country subdivision (NUTS): Var (FRL05)

Country: France

Additional information: Lieux principaux d'exécution: départements des Alpes Maritimes (06), du Var (83) et des Bouches-du-Rhône (13), sur l'autoroute A8, du PR 31.000 au PR 224.009, l'autoroute A57 du PR 22.000 au PR 52.200 et l'autoroute A500.

5.1.2. Place of performance

Country subdivision (NUTS): Bouches-du-Rhône (FRL04)

Country: France

Additional information: Lieux principaux d'exécution: départements des Alpes Maritimes (06), du Var (83) et des Bouches-du-Rhône (13), sur l'autoroute A8, du PR 31.000 au PR 224.009, l'autoroute A57 du PR 22.000 au PR 52.200 et l'autoroute A500.

5.1.3. Estimated duration

Duration: 12 Months

5.1.5. Value

Estimated value excluding VAT: 1 320 000,00 EUR

Maximum value of the framework agreement: 1 600 000,00 EUR

5.1.6. General information

Reserved participation:

Participation is not reserved.

Procurement Project not financed with EU Funds.

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement (GPA): no

Additional information: Modalités de financement et de paiement : Origine du financement 100% ESCOTA. Aucune avance ne sera accordée au titulaire. Les prix sont fermes pour les bons de commande émis dans les 12 mois à compter de la notification de l' Accord-cadre. La mise à jour des prix intervient chaque année le premier jour suivant la date anniversaire de l' Accord-cadre (notification de l'accord cadre) selon la formule indiquée à l'article 5.9 du CCAP et vaut pour la durée de la nouvelle période annuelle. Le délai de règlement est de soixante (60) jours à compter de la date d' émission de la facture par le titulaire à ESCOTA. Les modalités de cautionnement et de garantie sont définies au CCAP. La valeur estimée mentionnée à l'article 5.1.5 ci avant correspond au montant estimé indicatif pour la durée totale de l'accord-cadre (toutes reconductions comprises). La valeur maximale de l'accord cadre mentionnée à l'article 5.1.5 correspond au montant maximum pour la durée totale de l'accord cadre, (toutes reconductions comprises), soit 48 mois.

5.1.9. Selection criteria

Sources of selection criteria: Procurement Document

5.1.11. Procurement documents

Languages in which the procurement documents are officially available: French

Address of the procurement documents: <https://consultations-escota.omnikles.com>

5.1.12. Terms of procurement

Terms of submission:

Electronic submission: Required

Address for submission: <https://consultations-escota.omnikles.com>

Languages in which tenders or requests to participate may be submitted: French

Electronic catalogue: Not allowed

Variants: Not allowed

Deadline for receipt of tenders: 06/05/2026 16:00:00 (UTC+02:00) Eastern European Time, Central European Summer Time

Duration during which the tender must remain valid: 9 Months

Terms of contract:

The execution of the contract must be performed within the framework of sheltered employment programmes: No

Electronic invoicing: Allowed

Electronic ordering will be used: no

Electronic payment will be used: no

5.1.15. Techniques

Framework agreement:

Framework agreement, without reopening of competition

Information about the dynamic purchasing system:

No dynamic purchase system

5.1.16. Further information, mediation and review

Mediation organisation: Tribunal judiciaire de Marseille

Review organisation: Tribunal judiciaire de Marseille

Information about review deadlines: L'opérateur économique dispose de la faculté de former les recours suivants devant le tribunal judiciaire de Marseille : Un référé précontractuel avant la signature du marché sur le fondement des dispositions des articles 2 et suivants de l'Ordonnance n° 2009515 du 7 mai 2009 ; un délai de 16 jours sera respecté entre la date d'envoi du courrier de rejet et la date de signature du marché. Ce délai sera ramené à 11 jours en cas d'envoi dudit courrier de rejet par courriel. Un référé contractuel après la signature du marché et au plus tard le 31ème jour suivant la publication de l'avis d'attribution sur le fondement des dispositions des articles 11 et suivants de l'Ordonnance n° 2009515 du 7 mai 2009.

Organisation providing additional information about the procurement procedure: ESCOTA SOCIETE DES AUTOROUTES ESTEREL, COTE D'AZUR, PROVENCE, ALPES

Organisation providing offline access to the procurement documents: ESCOTA SOCIETE DES AUTOROUTES ESTEREL, COTE D'AZUR, PROVENCE, ALPES

Organisation providing more information on the review procedures: Tribunal judiciaire de Marseille

Organisation receiving requests to participate: ESCOTA SOCIETE DES AUTOROUTES ESTEREL, COTE D'AZUR, PROVENCE, ALPES

Organisation processing tenders: ESCOTA SOCIETE DES AUTOROUTES ESTEREL, COTE D'AZUR, PROVENCE, ALPES

5.1. Lot: LOT-0002

Title: Accord-cadre à bons de commande pour l'entretien courant des ouvrages d'assainissement hydrauliques de diamètre ou hauteur inférieur ou égal à 2 mètres, sur le District Alpes - Provence

Description: Le présent appel d'offres concerne les actions de nettoyage et d'entretien des ouvrages de traversée hydraulique (OH) de diamètre ou hauteur inférieur ou égal à 2 m, sur le District Provence - Côte d'Azur, et comprennent notamment: - le fauchage, débroussaillage et abattage de végétaux présents aux abords des têtes d'OH; - le reprofilage de la tête d'un OH nécessaire au rétablissement du profil en long afin de maintenir l'écoulement naturel et gravitaire; - le curage de l'OH, par les moyens appropriés. A titre indicatif, les prestations du lot 2 incluent le nettoyage et l'entretien de 171 ouvrages de traversée hydraulique environ.

Internal identifier: LOT 2

5.1.1. Purpose

Main nature of the contract: Services

Main classification (cpv): 90640000 Gully cleaning and emptying services

Additional classification (cpv): 77211500 Tree-maintenance services, 90511300 Litter collection services, 90513900 Sludge disposal services

Options:

Description of the options: Reconduction de l'accord cadre: Le présent accord-cadre est conclu pour une période initiale de douze (12) mois à compter de sa date de notification. Il peut être reconduit 3 fois pour la même période par tacite reconduction, sans que sa durée totale ne puisse dépasser quarante huit (48) mois. Le présent accord cadre n'est pas renouvelable. Le Maître d'ouvrage se réserve la possibilité de passer un marché de prestations similaires sur le fondement de l'article R.2122-7 du Code de la commande publique avec le Titulaire du présent marché. Ce marché devra être conclu dans un délai de 3 ans à compter de la notification du présent marché.

5.1.2. Place of performance

Country subdivision (NUTS): Var (FRL05)

Country: France

Additional information: Lieux principaux d'exécution: départements du Var (83), des Bouches-du-Rhône (13), du Vaucluse (84), des Alpes de Haute Provence (04) et des Hautes Alpes (05), sur l'autoroute A8 du PR 18.000 au PR 31.000, l'autoroute A50 du PR 15.400 au PR 72.500, l'autoroute A51 du PR 23.600 au PR 153.000, l'autoroute A57 du PR 0.000 au PR 22.000, l'autoroute A501 du PR 2.6 au PR 5.000, ainsi que les autoroutes A52 et A520.

5.1.2. Place of performance

Country subdivision (NUTS): Bouches-du-Rhône (FRL04)

Country: France

Additional information: Lieux principaux d'exécution: départements du Var (83), des Bouches-du-Rhône (13), du Vaucluse (84), des Alpes de Haute Provence (04) et des Hautes Alpes (05), sur l'autoroute A8 du PR 18.000 au PR 31.000, l'autoroute A50 du PR 15.400 au PR 72.500, l'autoroute A51 du PR 23.600 au PR 153.000, l'autoroute A57 du PR 0.000 au PR 22.000, l'autoroute A501 du PR 2.6 au PR 5.000, ainsi que les autoroutes A52 et A520.

5.1.2. Place of performance

Country subdivision (NUTS): Vaucluse (FRL06)

Country: France

Additional information: Lieux principaux d'exécution: départements du Var (83), des Bouches-du-Rhône (13), du Vaucluse (84), des Alpes de Haute Provence (04) et des Hautes Alpes (05), sur l'autoroute A8 du PR 18.000 au PR 31.000, l'autoroute A50 du PR 15.400 au PR 72.500, l'autoroute A51 du PR 23.600 au PR 153.000, l'autoroute A57 du PR 0.000 au PR 22.000, l'autoroute A501 du PR 2.6 au PR 5.000, ainsi que les autoroutes A52 et A520.

5.1.2. Place of performance

Country subdivision (NUTS): Alpes-de-Haute-Provence (FRL01)

Country: France

Additional information: Lieux principaux d'exécution: départements du Var (83), des Bouches-du-Rhône (13), du Vaucluse (84), des Alpes de Haute Provence (04) et des Hautes Alpes (05), sur l'autoroute A8 du PR 18.000 au PR 31.000, l'autoroute A50 du PR 15.400 au PR 72.500, l'autoroute A51 du PR 23.600 au PR 153.000, l'autoroute A57 du PR 0.000 au PR 22.000, l'autoroute A501 du PR 2.6 au PR 5.000, ainsi que les autoroutes A52 et A520.

5.1.2. Place of performance

Country subdivision (NUTS): Hautes-Alpes (FRL02)

Country: France

Additional information: Lieux principaux d'exécution: départements du Var (83), des Bouches-du-Rhône (13), du Vaucluse (84), des Alpes de Haute Provence (04) et des Hautes Alpes

(05), sur l'autoroute A8 du PR 18.000 au PR 31.000, l'autoroute A50 du PR 15.400 au PR 72.500, l'autoroute A51 du PR 23.600 au PR 153.000, l'autoroute A57 du PR 0.000 au PR 22.000, l'autoroute A501 du PR 2.6 au PR 5.000, ainsi que les autoroutes A52 et A520.

5.1.3. Estimated duration

Duration: 12 Months

5.1.5. Value

Estimated value excluding VAT: 1 050 000,00 EUR

Maximum value of the framework agreement: 1 300 000,00 EUR

5.1.6. General information

Reserved participation:

Participation is not reserved.

Procurement Project not financed with EU Funds.

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement (GPA): no

Additional information: Modalités de financement et de paiement : Origine du financement 100% ESCOTA. Aucune avance ne sera accordée au titulaire. Les prix sont fermes pour les bons de commande émis dans les 12 mois à compter de la notification de l' Accord-cadre. La mise à jour des prix intervient chaque année le premier jour suivant la date anniversaire de l' Accord-cadre (notification de l'accord cadre) selon la formule indiquée à l'article 5.9 du CCAP et vaut pour la durée de la nouvelle période annuelle. Le délai de règlement est de soixante (60) jours à compter de la date d' émission de la facture par le titulaire à ESCOTA. Les modalités de cautionnement et de garantie sont définies au CCAP. La valeur estimée mentionnée à l'article 5.1.5 ci avant correspond au montant estimé indicatif pour la durée totale de l'accord-cadre (toutes reconductions comprises). La valeur maximale de l'accord cadre mentionnée à l'article 5.1.5 correspond au montant maximum pour la durée totale de l'accord cadre, (toutes reconductions comprises), soit 48 mois.

5.1.9. Selection criteria

Sources of selection criteria: Procurement Document

5.1.11. Procurement documents

Languages in which the procurement documents are officially available: French

Address of the procurement documents: <https://consultations-escota.omnikles.com>

5.1.12. Terms of procurement

Terms of submission:

Electronic submission: Required

Address for submission: <https://consultations-escota.omnikles.com>

Languages in which tenders or requests to participate may be submitted: French

Electronic catalogue: Not allowed

Variants: Not allowed

Deadline for receipt of tenders: 06/05/2026 16:00:00 (UTC+02:00) Eastern European Time, Central European Summer Time

Duration during which the tender must remain valid: 9 Months

Terms of contract:

The execution of the contract must be performed within the framework of sheltered employment programmes: No

Electronic invoicing: Allowed

Electronic ordering will be used: no

Electronic payment will be used: no

5.1.15. Techniques

Framework agreement:

Framework agreement, without reopening of competition

Information about the dynamic purchasing system:

No dynamic purchase system

5.1.16. Further information, mediation and review

Mediation organisation: Tribunal judiciaire de Marseille

Review organisation: Tribunal judiciaire de Marseille

Information about review deadlines: L'opérateur économique dispose de la faculté de former les recours suivants devant le tribunal judiciaire de Marseille : Un référé précontractuel avant la signature du marché sur le fondement des dispositions des articles 2 et suivants de l'Ordonnance n° 2009515 du 7 mai 2009 ; un délai de 16 jours sera respecté entre la date d'envoi du courrier de rejet et la date de signature du marché. Ce délai sera ramené à 11 jours en cas d'envoi dudit courrier de rejet par courriel. Un référé contractuel après la signature du marché et au plus tard le 31ème jour suivant la publication de l'avis d'attribution sur le fondement des dispositions des articles 11 et suivants de l'Ordonnance n° 2009515 du 7 mai 2009.

Organisation providing additional information about the procurement procedure: ESCOTA SOCIETE DES AUTOROUTES ESTEREL, COTE D'AZUR, PROVENCE, ALPES

Organisation providing offline access to the procurement documents: ESCOTA SOCIETE DES AUTOROUTES ESTEREL, COTE D'AZUR, PROVENCE, ALPES

Organisation providing more information on the review procedures: Tribunal judiciaire de Marseille

Organisation receiving requests to participate: ESCOTA SOCIETE DES AUTOROUTES ESTEREL, COTE D'AZUR, PROVENCE, ALPES

Organisation processing tenders: ESCOTA SOCIETE DES AUTOROUTES ESTEREL, COTE D'AZUR, PROVENCE, ALPES

8. Organisations

8.1. ORG-0001

Official name: ESCOTA SOCIETE DES AUTOROUTES ESTEREL, COTE D'AZUR, PROVENCE, ALPES

Registration number: 56204152500071

Department: Direction de la Maîtrise d'Ouvrage

Postal address: 432 avenue de Cannes BP41

Town: MANDELIEU-LA-NAPOULE

Postcode: 06210

Country subdivision (NUTS): Alpes-Maritimes (FRL03)

Country: France

Contact point: DMO - Service Marchés et Contrats

Email: marches.escota@vinci-autoroutes.com

Telephone: +33493485000

Internet address: <http://www.vinci-autoroutes.com>

Information exchange endpoint (URL): <https://consultations-escota.omnikles.com>

Buyer profile: <https://consultations-escota.omnikles.com>

Roles of this organisation:

Buyer

Organisation providing additional information about the procurement procedure
Organisation providing offline access to the procurement documents
Organisation receiving requests to participate
Organisation processing tenders

8.1. ORG-0002

Official name: Tribunal judiciaire de Marseille
Registration number: 17130111200776
Postal address: 6 rue Joseph Autran
Town: MARSEILLE
Postcode: 13006
Country subdivision (NUTS): Bouches-du-Rhône (FRL04)
Country: France
Email: tj-marseille@justice.fr
Telephone: +33491155050
Fax: +33491544290

Roles of this organisation:

Review organisation
Organisation providing more information on the review procedures
Mediation organisation

8.1. ORG-0000

Official name: Publications Office of the European Union
Registration number: PUBL
Town: Luxembourg
Postcode: 2417
Country subdivision (NUTS): Luxembourg (LU000)
Country: Luxembourg
Email: ted@publications.europa.eu
Telephone: +352 29291
Internet address: <https://op.europa.eu>

Roles of this organisation:

TED eSender

Notice information

Notice identifier/version: 5d02ee27-1b87-4474-8e86-ca47407b002b - 01
Form type: Competition
Notice type: Contract or concession notice – standard regime
Notice subtype: 16
Notice dispatch date: 03/04/2026 14:35:51 (UTC+00:00) Western European Time, GMT
Languages in which this notice is officially available: French
Notice publication number: 237534-2026
OJ S issue number: 68/2026
Publication date: 08/04/2026